



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

médecins

Question écrite n° 35440

Texte de la question

M. Xavier Bertrand attire l'attention de M. le ministre des affaires sociales, du travail et de la solidarité sur la retraite des conjoints collaborateurs de professionnels libéraux de santé. La loi de modernisation sociale a prévu l'affiliation de ces personnes, bénéficiaires d'un régime de base, à un régime complémentaire obligatoire. Aussi, il lui demande de préciser les conditions de cotisation à ces régimes.

Données clés

Auteur : [M. Xavier Bertrand](#)

Circonscription : Aisne (2^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 35440

Rubrique : Professions de santé

Ministère interrogé : affaires sociales, travail et solidarité

Ministère attributaire : emploi

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 9 mars 2004, page 1718

Question retirée le : 4 mai 2004 (Fin de mandat)